الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le prospectus relatif à l'émission par CFG Bank d'un emprunt obligataire subordonné

Rabat, le 23 mai 2025

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 23 mai 2025 sous la référence VI/EM/014/2025 un prospectus relatif à l'émission par CFG Bank d'un emprunt obligataire subordonné.

Le prospectus visé par l'AMMC est constitué :

- Du document de référence relatif à l'exercice 2024 enregistré par l'AMMC en date du 23 mai 2025 sous la référence EN/EM/005/2025 ;
- De la note d'opération.

Les principales caractéristiques de cet emprunt obligataire subordonné sont les suivantes :

	Tranche A non cotée	Tranche B cotée	Tranche C non cotée	Tranche D cotée
Plafond	500 000 000 MAD	500 000 000 MAD	500 000 000 MAD	500 000 000 MAD
Maturité	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans
Taux d'intérêt facial	**Fixe :** Le taux d'intérêt facial sera déterminé en référence au taux 10 ans déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle qu'elle sera publiée par Bank Al Maghrib en date du 3 juin 2025. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque comprise entre 70 et 90 points de base.		**Révisable annuellement :** Pour la première année, le taux d'intérêt facial est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle qu'elle sera publiée par Bank Al-Maghrib en date du 3 juin 2025. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque comprise entre 65 et 85 points de base.	
Prime de risque	Entre 70 et 90 pbs		Entre 65 et 85 pbs	
Remboursement du principal	In fine	In fine	In fine	In fine
Méthode d'allocation	Adjudication à la française avec priorité aux tranches A et B (à taux fixe, avec un remboursement *in fine* du principal), puis aux tranches C et D (à taux révisable annuellement, avec un remboursement *in fine* du principal)			
Négociabilité des titres	De gré à gré (hors Bourse)	A la Bourse de Casablanca	De gré à gré (hors Bourse)	A la Bourse de Casablanca

La période de souscription s'étale du 11 juin au 17 juin 2025 inclus.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un extrait du prospectus est disponible sur le site internet de l'émetteur.

Le prospectus visé par l'AMMC est :

- Remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée ou qui en fait la demande ;
- Tenu à la disposition du public au :
  - Siège social de CFG Bank et sur son site internet;

Enfin il est également disponible sur le site internet de l'AMMC : www.ammc.ma

CP/EM/016/2025

Contact :
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
OperationsFinancieres@ammc.ma
05 37 68 89 71